



ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
2C CRÉATIONS
FICHE PÉDAGOGIQUE DU BILAN DE COMPÉTENCES
3 FORMULES DE 10H À 24H



Objectif du Bilan de Compétences

Développement des Compétences Professionnelles et ajustement de la posture professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels tout secteur
et tout niveau de compétences

AUCUN PRÉ-REQUIS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de « permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation » (art.L.900-2 du code du travail). Objectifs à préciser lors de l'entretien de positionnement.

DÉROULEMENT ET CONTENU

Le contenu des séances est personnalisé et vise à mettre la personne en réflexivité sur son parcours, ses ressources et motivations à l'aide d'outils et de tests propres à l'organisme. Le bilan de compétences se déroule en trois phases (art. R.990-1 du code du travail) :

Une phase préliminaire qui a pour objet : de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche, de définir et d'analyser la nature de ses besoins, de l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre et de définir les objectifs du bénéficiaire, d'établir un calendrier de rendez-vous.

Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire : d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels, d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales, de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle au travers d'une recherche ciblée sur les projets, de mettre en évidence des éléments constitutifs du projet et de ses conditions de réussite, de construire un plan d'actions et d'identifier un échéancier, d'élaborer un argumentaire et une feuille de route.

Une phase de conclusion qui par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire : de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation, de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation, de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet. *Cette phase de conclusion se termine par la présentation, au bénéficiaire, du document de synthèse prévu par l'article L.900-4-1.*

Attentes et atteintes des Objectifs Pédagogiques

A la fin du bilan, le bénéficiaire, grâce aux documents de travail (fiches et supports), se crée un portefeuille de compétences. Tous les résultats des outils et indicateurs sont interprétés et explicités en toute confidentialité suite aux attentes initiales de la personne concernée, y compris dans une démarche de financement de l'employeur.

Le projet professionnel est détaillé dans son ensemble, tant au niveau des modalités d'obtention du diplôme par une éventuelle orientation en Validation d'Acquis Professionnel ou d'Expérience ou une entrée en formation dans son orientation globale après recherches du bénéficiaire et dans tous les cas, toutes informations nécessaires à la réalisation du projet d'évolution professionnelle. **En présentiel ou en FOAD. Local à Auxerre ou intra-entreprise. Adaptation au handicap dans un local PMR. Accompagnement individuel garantissant la discrétion et la confidentialité.**

PÉDAGOGIE : La démarche est basée sur la méthodologie de la recherche-action. Un questionnaire et une co-évaluation en fin de bilan permettent de mesurer votre satisfaction et vos acquis. Une évaluation à 6 mois permet d'évaluer les perspectives professionnelles suite au Bilan de Compétences. **2C Créations s'engage à respecter les codes déontologiques et respect des règles de la loi Articles R6322-32 à R6322-34 (consentement, confidentialité, neutralité).**

Pour les personnes en situation de handicap, merci contacter Mme Carolle BORDA Référente Handicap (cf. coordonnées ci-dessous)

FORMULES

Formule 10h présentiel (5 séances) pour 1000 euros

Formule 14h présentiel (6 séances) pour 1400 euros

Formule 24h présentiel (8 séances) pour 2400 euros

TARIF

De 1000 à 2400 euros (accès CPF, Pôle Emploi ou employeurs)